

Date : Ce 10 Avril 2007.

Lévis et Montréal-Est

6211-18-011

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement,  
Édifice Lomer-Gouin  
575,rue St-Amable,bureau 2,10  
Québec,Québec,Canada,G1R 6A6

M.Michel Germain,président de la commission  
M.François Lafond,commissaire  
Mme.Monique Gélinas,coordonnatrice de la commission.

**Ré:Projet Pipeline St-Laurent (Ultramar).**

Mémoire présenté par Fernand Bédard,citoyen canadien habitant le Centre du Québec,  
secteur Bois-Francs.

Je déclarais déjà dans ma lettre de demande d'audiences publiques datée du 21 Décembre 2006,que j'étais contre l'utilisation du tracé proposé par Ultramar.Lequel tracé longeait l'emprise des lignes de transport d'électricité de 735 KVA d'Hydro-Québec. En première partie de l'audience,j'apprenais que la section de l'oléoduc comprise entre Lévis et Drummondville suivait l'emprise des lignes d'Hydro-Québec,et venait charcuter une autre partie de nos forêts,et de nos terres agricoles.C'est un peu.et même très paradoxale de la part d'Ultramar de vouloir suivre des lignes électriques en sol agricole,puis louvoyer un moment le long de l'autoroute Jean-Lesage,et puis revenir en sol agricole pour terminer le trajet.

Je crois aujourd'hui que notre environnement doit être notre première préoccupation.Sur le plan social,chacun a le devoir de protéger la terre,l'eau,et l'air des dangers qui les menacent.Chacun des habitants du territoire ciblé par ce gazoduc,a besoin que la moindre partie de sa propriété demeure écologiquement saine,donec exempte de tout danger de contamination.Chacun ici a le devoir moral de rendre aux générations futures la parcelle de Terre qu'il a reçue des générations passées,dans un état aussi bon que lors de sa prise de possession.

Sur le plan évolutif,notre société peut et doit se développer en respectant les individus qui la compose,et la nature qui l'entoure.La nôtre est composée de passé,de présent,et d'avenir,et si l'on veut que nos enfants et nos petits enfants soient fiers de nous quand viendra leur temps de vivre sur cette parcelle de Terre qui sera la leur quand nous ne serons plus là,il va nous falloir faire l'effort de bien la conserver.Car nous sommes tous perçus comme les gardiens de la qualité de vie des générations futures.

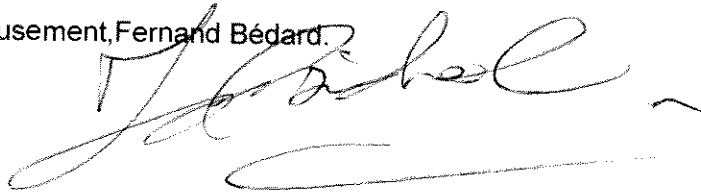
Sur le plan écologique,plus souvent qu'autrement,on entend dire:«il n'y a pas de dangers,ou les risques sont très très minimes».On dit aussi que le sol contient une quantité infinitésimale de radicaux polluants possiblement dangereux pour la santé.Écologiquement parlant,infinitésimale et très très minime,signifie pour moi la présence de radicaux polluants calculables,et identifiables,donec présents.Quand j'entends dire il n'y a pas de dangers,pour moi c'est comme entendre dire«à ce garçon c'est un bon diable»,il reste,et chacun en conviendra,un diable,qu'il soit bon ou mauvais,ça reste toujours un diable avec ce que celà compte de plus effrayant.

Antoine de Saint-Exupéry écrivait : "Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous empruntons celles de nos enfants". Dans ce contexte, il faut être assez responsable pour remettre à nos fils, et petits-fils les biens qu'ils nous ont si gentiment prêtés dans le but d'en vivre, d'en jouir, et d'en prendre grand soin. Pour atteindre cet objectif, nous ne devons pas permettre le passage sur nos terres d'un pipeline qui risque à long terme de polluer le sol, et de causer toutes sortes de problèmes à notre environnement.

Personnellement je suis pour un tracé qui longerait l'autoroute Jean Lesage de son point de départ près de Lévis jusqu'au point le plus rapproché possible de sa jonction avec l'autre pipeline qui traverse le fleuve Saint-Laurent et achemine le carburant à Montréal-Est. C'est la seule façon selon moi de protéger efficacement le plus grand nombre de terres agricoles possibles.

Messieurs et Madame du BAPE, je vous remercie de me lire et de m'entendre.

Respectueusement, Fernand Bédard.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Fernand Bédard', with a long horizontal flourish underneath.